

ROLLE La Grand-Rue va retrouver son éclat d'antan

Les travaux débutent le 21 mai



Les travaux de la rue commerçante devront permettre à la Perle du Léman de retrouver son éclat d'antan.

Photomontage A.Piguet/Plarel

Par
Laurent Morel

Après des années de discussions, le «chantier du siècle» va enfin pouvoir démarrer. Le Conseil communal a donné son accord pour un financement de près de 15 millions de francs mardi soir. C'est fait! La dernière étape a été franchie. Après des années de tergiversation, de discussions animées dans les bistrottois, d'oppositions et de propositions, les travaux de réfection de la Grand-Rue vont débuter. Le Conseil communal a validé mardi soir à l'unanimité moins trois abstentions le crédit de près de 15 millions de francs nécessaire à leur réalisation.

Le débat avait auparavant duré de longues minutes. L'installation d'un giratoire au croisement Grand-Rue-avenue Châtelain a notamment été remis en question par Laurence Bermejo Dubois, qui doutait de son utilité du fait que l'avenue Châtelain est finalement unidirectionnelle. La conseillère vert-libérale a finalement retiré son amendement, prenant en compte le fait que les travaux pourraient prendre un retard

important. Le lancement du «chantier du siècle» reste donc agendé au 21 mai. L'exécution du projet durera entre 18 et 24 mois.

Il faut dire que la proposition municipale avait reçu un écho positif de la part de la commission des finances, mais surtout de celle chargée d'étudier le dossier. Avant de donner son approbation, cette dernière a toutefois émis deux souhaits, sans ajouter d'amendement au préavis.

Une solution provisoire pour le parking

En premier lieu, la commission attache une grande importance à la prise en compte de l'empreinte carbone du revêtement en pierres naturelles des trottoirs. L'entreprise adjudicataire se serait déjà engagée à ce que le granit provienne d'une carrière européenne. La commission espère aussi un rapport de la Municipalité sur le nombre de places de parking disponibles pendant et après les travaux.

Car c'est bien ce sujet qui a causé les plus amples retards à ce projet de réaménagement de l'artère rolloise. Si tout le monde semble conscient de la nécessité de ces travaux, les com-

merçants craignent de voir leurs ventes chuter pendant et après le chantier. En cause, la diminution du nombre de places de parking le long des trottoirs. Quelque 124 places sur les 188 existantes seront finalement maintenues (sans compter les places livraison, deux-roues et handicapées). L'Exécutif promet d'ores et déjà l'implantation d'un ou de plusieurs parkings souterrains, près du Château, à la place du Marché et au Port.

Pendant les travaux, les véhicules pourront se garer sur 91 places aux alentours du Cabinet Bleu. Le terrain de football des juniors sera ainsi préservé, contrairement à ce qui était initialement prévu. Le chemin pour sortir des parkings se fera par la place de l'Industrie. La circulation sur la Grand-Rue sera elle préservée durant la réalisation de l'ouvrage, mais uniquement dans le sens Genève-Lausanne.

Le service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs (SIDERE) profitera du chantier pour rénover son réseau jusqu'aux bâtiments privés (850 000 francs d'investissement). Les ré-

seaux de gaz et d'électricité seront également mis à niveau. Un ou plusieurs brins de fibre optique devraient aussi être installés alors que Swisscom ne souhaite pas profiter de l'occasion pour rénover son câblage.

Une assurance à contracter

Afin de s'éviter toute mauvaise surprise, la Ville, le SIDERE et la Romande Energie vont contracter une assurance risque. Une couverture de 10 millions de francs sera conclue avant le début des travaux, dont la première étape sera la mise en place du parking provisoire et la construction du giratoire au croisement avec l'avenue Châtelain. A noter que les plus importants travaux sur la Grand-Rue (et la mise en fonction du sens unique) débiteront mi-août.

Outre la modernisation des infrastructures souterraines, le chantier a pour objectif de redonner à la rue commerçante son cachet d'antan et de laisser plus d'espace aux piétons. La route, dont le revêtement sera phonoabsorbant, mesurera elle six mètres de large. ■